

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation 06/09/2024
Date d'affichage 06/09/2024
Nbre de membres en exercice: 8
Présents : 6
Votants : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre, à dix heure,
la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la
Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,
après avoir été légalement convoqué
Mme BARBELETTE, Mr DEMARQUET, Mr LEPELTIER
Mme TROPÉE et Mme VANNIER.
formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : Monsieur Michel LEBouc

Absent : Monsieur Christian LAN

Mme Elisabeth TROPEE est nommée secrétaire de séance.

N°2024/18 Impayés concernant Monsieur MAUDHUI

Monsieur le Président du CCAS informe les membres du CCAS que suite à la dernière commission, nous avons adressé à Monsieur MAUDHUI un courrier et un échéancier concernant la situation de celui-ci.

A ce jour, aucun versement n'a été effectué concernant cette situation.

Monsieur Le Président du CCAS demande aux membres du CCAS de faire appel à un huissier si les règlements ne sont pas effectués comme prévu dans l'échéancier.

Après en avoir délibéré, le Commission Administrative décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de faire appel à un huissier en cas de non paiement.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.C.A.S

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

